

98

Nom : *Motbais*

Prénoms : *Armand* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *1072*

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL

Né le *16 avril 1891*, à *St-Michel du Puy*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*, résidant à *St-Mandré*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*, profession de *Cultivateur*, fils de *Léon Andu* et de *Marionne Eugénie*, domiciliés à *St-Mandré*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*

Marié à :

SIGNALEMENT.

Cheveux *Blonds clairs*, Yeux *noirs*, Front *large*, Nez *rectiligne*, Visage *allongé*, Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : *1 mètre 68* centimètres.
Taille rectifiée : *1 mètre* centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction *3*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	AN CONTRÔLE spécial.	MATRICULES DU AN RÉPERTOIRE.
Armée active.	<i>135^e Rég^t inf^é</i>	<i>7288</i>
	<i>409^e id id</i>	<i>2168</i>
	<i>155^e id id</i>	<i>13565</i>
	<i>154^e id id</i>	<i>14641</i>
	<i>2^e Rég^t de zouaves</i>	<i>2568</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *89* de la liste du canton de *Longue*
Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1914*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du *17 décembre 1914*. Arrivé au corps le dit jour au *125^e Rég^t d'Infanterie* et immatriculé sous le n° *7288*. Passé au *409^e Rég^t d'Infanterie* le *1^{er} mars 1915* et immatriculé sous le n° *2138*. Passé au *155^e Rég^t d'Infanterie* le *21 juillet 1915* (cf. du Gal. C. la 4^e Région n° 4055 du 19/7/15) et immatriculé au Corps le dit jour et immatriculé sous le n° *13565*. Passé au *154^e Rég^t d'Infanterie* le *8 septembre 1915* et immatriculé sous le n° *14641*. Passé au *2^e Rég^t de Zouaves* le *12 mars 1916* (cf. du Gal. C. la 10^e Région n° 130 du 5/3/16) et immatriculé sous le n° *2568*. **Décédé à Bar-le-Duc le 11 juin 1916**, hôpital central, annexe exelensans, (suite de maladie contractée au cours des opérations m^{es}) Ordre du Ministère de la Guerre G. B. 938 du *29 juin 1916*.
Mort pour la France

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. domicile. R. résidence.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne : du *17^h 2^h 1914* au *12 juin 1916*.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

FÉRIODES D'EXERCICES.

Régime	Réserve. ...	1 ^{re} dans l	, du	au
		2 ^e dans l	, du	au
	Supplémentaires	dans l	, du	au
Armée territoriale.	1 ^{re} dans l	, du	au	
	Supplémentaires	(dans l	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		Du		au
		Du		au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

plus au recrutement

du n° 1072
24-6-20